et fut sauvé; aujourd'huy il raconte cecy avec grand contentement, et rememore bien à propos comme Dieu a misericordieusement en cela fait entendre la malice et mensonge de leurs aoutmoins.

Je raconteray icy un autre faict du mesme Sieur de Potrincourt, et qui a beaucoup proffité à toute cette gentilité. Un sauvage chrestien estoit mort, et (marque de sa constance) il avoit mandé icy à l'habitation, pendant sa maladie, qu'il se recommandoit aux prieres. Aprés sa mort, les autres Sauvages se preparoient de l'enterrer à leur mode: leur mode est qu'ils prennent tout ce qui appartient au defunct, peaux, arcs, utensiles, cabannes, etc. bruslent tout cela, hurlants, brayants avec certains clameurs, sorceleries et invocations du malin esprit. M. de Potrincourt delibera de vertueusement resister à ces ceremonies. Il met donc en armes toutes ses gens, et [29] s'en va aux Sauvages en main forte, obtient par ce moyen ce qu'il demandoit, sçavoir est que le corps fust donné à M. le Patriarche, et ainsi l'enterrement fut faict à la chrestienne. Cet acte, d'autant qu'il n'a pû estre contrarié par les Sauvages, a esté loué par eux, et l'est encores.

La chappelle qu'on a eue jusque à maintenant, est fort petite, pirement accomodée, et en toutes façons incommode à tous exercices de religion. Pour remede, M. de Potrincourt nous a donné tout un quartier de son habitation, si nous pouvons le couvrir et accomoder. Seulement j'adjousteray encore un mot, que plusieurs seront bien ayses et édifiés d'ouïr.

Après mon arrivée icy à Port-Royal, j'ay esté avec M. de Potrincourt jusque aux Etechemins. Là, Dieu voulut que je rencontrasse le jeune du Pont de Sainct